REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune Meulan-en-Yvelines

Numéro SIRET: 21780401200011

POSTE COMPTABLE: MEULAN-EN-YVELINES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET Commune Meulan-en-Yvelines

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sar obj
A - Eléments du bilan		Х
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	х	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	Х	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		×
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou	Х	
l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des erablissements publics crees C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	l x	
C3.4 - Liste des services individualises dans un budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	^	X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

Commune Meulan-en-Yvelines BP 2018	BUDGET PRIMITIF

I - INFORMATIONS GENERALES	L
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	9 377
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	27
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyenne nationale du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
6 854 828,00	8 826 674,00	938,61	1 066,03

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 114,27	964,00
2	Produits des impositions directes/population	582,51	506,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 192,11	1 145,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	171,32	249,00
5	Encours de dette/population	579,56	900,00
6	DGF/population	162,31	185,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,6948	0,5490
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0062	0,9170
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1437	0,2180
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4861	0,7900

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprer

au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

au moins une commune de 3 sou nabitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCl dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCl non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCl, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informati (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	L
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

i - L'assemblee deliberante à vote le present budget par na	ature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnem	ıent,

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La	liste	des	articles	spécialisés	sur	lesquels	l'ordonnateur	ne	peut	procéder	à	des	virements	d'article	à	article	e
la s	uivan	te:															

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT		
0	VOTES AU TITRE DU PRESENT		
T	BUDGET (1)	11 141 042,00	11 141 042,00
Е	()	·	·
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 141 042,00	11 141 042,00
	•	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
٧	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1)		

	r	IIIVEOTIOOEMEITI	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
٧	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1)		
0	VOTES AU TITRE DU PRESENT		
Т	BUDGET (y compris le compte 1068)	2 140 151,82	2 140 151,82
E			
	+	+	+
R			
E	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE		
P	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
0			
R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA		
T	SECTION D'INVESTISSEMENT		
S	REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION	2 140 151,82	2 140 151,82
	D'INVESTISSEMENT (3)	2 140 101,02	2 140 131,02
•	•	TOTAL	
1			

TOTAL DU BUDGET (3)	13 281 193,82	13 281 193,82

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieuremer votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et no rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre a 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 036 930,85		2 521 399,68	2 521 399,68	2 521 399,68
012	Charges de personnel et frais assimilé	5 973 263,03		7 232 203,33	7 232 203,33	7 232 203,33
014	Atténuations de produits	1 438 995,00		84 000,00	84 000,00	84 000,00
65	Autres charges de gestion courante	450 496,00		464 166,32	464 166,32	464 166,32
Total des dépenses de gestion courante		9 899 684,88	0,00	10 301 769,33	10 301 769,33	10 301 769,33
66	Charges financières	187 631,39		155 048,85	155 048,85	155 048,85
67	Charges exceptionnelles	359 855,33		25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (†
022	Dépenses imprévues					
Total de	s dépenses réelles de fonct.	10 447 171,60	0,00	10 481 818,18	10 481 818,18	10 481 818,18
023	Virement à la section d'investissement (485 289,64		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	359 151,90		359 223,82	359 223,82	359 223,82
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total de	es dépenses d'ordre de fonct.	844 441,54	0,00	659 223,82	659 223,82	659 223,82
TOTAL		11 291 613,14	0,00	11 141 042,00	11 141 042,00	11 141 042,00

	т
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 141 042,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	256 944,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	584 410,00		833 500,00	833 500,00	833 500,00
73	Impôts et taxes	6 433 375,00		6 712 254,00	6 712 254,00	6 712 254,00
74	Dotations, subventions et participations	2 497 639,00		3 117 706,00	3 117 706,00	3 117 706,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 902 368,00	0,00	11 063 460,00	11 063 460,00	11 063 460,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total de	s recettes réelles de fonct.	9 904 368,00	0,00	11 068 460,00	11 068 460,00	11 068 460,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	112 718,50		72 582,00	72 582,00	72 582,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		112 718,50	0,00	72 582,00	72 582,00	72 582,00
TOTAL		10 017 086,50	0,00	11 141 042,00	11 141 042,00	11 141 042,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 141 042,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de
(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042	l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	36 512,41		55 000,00	55 000,00	55 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 895 168,32		1 468 469,82	1 468 469,82	1 468 469,82
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	243 213,75	1	8 500,00	8 500,00	8 500,00
	Total des opérations d'équipement	1				
Total des d	dépenses d'équipement	2 174 894,48	0,00	1 531 969,82	1 531 969,82	1 531 969,82
10	Dotations, fonds divers et reserves	357 148,68				
13	Subventions d'investissement reçues	1				
16	Emprunts et dettes assimilés	550 000,00		535 600,00	535 600,00	535 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.	1				
27	Autres immobilisations financières	700 000,00				
020	Dépenses imprévues	1				
Total des d	dépenses financières	1 607 148,68	0,00	535 600,00	535 600,00	535 600,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des d	dépenses réelles d'invest.	3 782 043,16	0,00	2 067 569,82	2 067 569,82	2 067 569,82
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	112 718,50		72 582,00	72 582,00	72 582,00
041	Opérations patrimoniales	14 675,50				
Total des	dépenses d'ordre d'invest.	127 394,00	0,00	72 582,00	72 582,00	72 582,00
TOTAL		3 909 437,16	0,00	2 140 151,82	2 140 151,82	2 140 151,82

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 140 151,82

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	587 518,17		230 928,00	230 928,00	230 928,00
16	Emprunts et dettes assimilés	209 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1				
Total des	recettes d'équipement	796 518,17	0,00	1 030 928,00	1 030 928,00	1 030 928,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 1068)	140 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	458 505,54				
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	700 000,00	1			
024	Produits des cessions d'immobilisations	700 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des	recettes financières	1 998 505,54	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des	recettes réelles d'invest.	2 795 023,71	0,00	1 480 928,00	1 480 928,00	1 480 928,00
021	Virement de la section de fonctionnement	485 289,64		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	359 151,90		359 223,82	359 223,82	359 223,82
041	Opérations patrimoniales	14 675,50				
Total des	recettes d'ordre d'invest.	859 117,04	0,00	659 223,82	659 223,82	659 223,82
TOTAL		3 654 140,75	0,00	2 140 151,82	2 140 151,82	2 140 151,82

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 140 151,82

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	586 641,82
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	300 041,02

⁽¹⁾ Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 521 399,68		2 521 399,68
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 232 203,33		7 232 203,33
014	Atténuations de produits	84 000,00		84 000,00
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	464 166,32		464 166,32
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	155 048,85		155 048,85
67	Charges exceptionnelles	25 000,00		25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		359 223,82	359 223,82
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		300 000,00	300 000,00
Dépens	es de fonctionnement - Total	10 481 818,18	659 223,82	11 141 042,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 141 042,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues		4 582,00	4 582,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	535 600,00		535 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			·
1	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 000,00		55 000,00
204	Subventions d'équipement versées			,
21	Immobilisations corporelles	1 468 469,82	68 000,00	1 536 469,82
22	Immobilisations reçues en affectation		,	,
23	Immobilisations en cours	8 500,00		8 500,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			,
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépens	ses d'investissement - Total	2 067 569,82	72 582,00	2 140 151,82

	•
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 140 151,82

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	270 000,00		270 000,00
60	Achats et variations des stocks			,
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	833 500,00		833 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		68 000,00	68 000,00
73	Impôts et taxes	6 712 254,00		6 712 254,00
74	Dotations, subventions et participations	3 117 706,00		3 117 706,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00		130 000,00
76	Produits financiers			İ
77	Produits exceptionnels	5 000,00	4 582,00	9 582,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			İ
79	Transferts de charges			
Recette	es de fonctionnement - Total	11 068 460,00	72 582,00	11 141 042,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 141 042,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 1068)	100 000,00		100 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	230 928,00		230 928,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	800 000,00		800 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		359 223,82	359 223,82
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00		350 000,00
Recette	s d'investissement - Total	1 480 928,00	659 223,82	2 140 151,82

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 140 151,82

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Art.		·	0.504.000.00	2 524 222 22
011	Charges à caractère général	2 036 930,85	2 521 399,68	2 521 399,68
60228	Autres fournitures consommables		2 349,00	2 349,00
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	350,00	59 340,00	59 340,00
60611	Eau et assainissement	35 000,00		43 500,00
60612	Energie - Electricité	153 750,00	·	183 000,00
60613 60621	Chauffage urbain Combustibles	115 000,00	· ·	100 000,00
60622		20 000,00		6 000,00
60623	Carburants Alimentations	25 000,00		25 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	173 214,00	·	172 728,00
60631	Fournitures d'entretien	112 733,00	· ·	91 202,00
60632	Fournitures de natient	33 850,00 47 334 00	35 500,00	35 500,00
60633	Fournitures de voirie	17 324,00	28 620,00 1 500,00	28 620,00 1 500,00
60636	Vêtements de travail	29 600,00	· 1	·
6064	Fournitures administratives	14 600,00		
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	20 000,00		20 500,00
6067	Fournitures scolaires	43 380,00		43 380,00
6068	Autres matières et fournitures	45 360,00	43 360,00 87,00	43 360,00 87,00
611	Contrats de prestations de services	352 770,00	· ·	736 969,00
6132	Locations immobilières	20 600,00	· ·	20 600,00
6135	Locations mobilières	19 000,00		41 317,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00		7 000,00
61521	Terrains	33 100,00		14 370,00
615221	Bâtiments publics	62 974,36		40 000,00
615228	Autres bâtiments	1 328,45	100,00	100,00
615232	Réseaux	14 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	43 000,00		
61558	Autres biens mobiliers	25 000,00 25 000,00		13 630,00
6156	Maintenance	116 915,83		140 542,00
6161	Multirisques	81 200,00	8 000,00	8 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructio	01 200,00	35 000,00	35 000,00
6168	Autres		83 600,00	83 600,00
617	Etudes et recherches	15 140,00	6 100,00	6 100,00
6182	Documentation générale et technique	7 912,00		6 087,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 810,00		25 000,00
6188	Autres frais divers	18 048,00		50 990,68
6226	Honoraires	94 499,00		61 526,00
6231	Annonces et insertions	25 455,21	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 150,00	· ·	1 550,00
6233	Foires et expositions	40 300,00		37 849,00
6236	Catalogues et imprimés	5 330,00	· 1	8 150,00
6238	Divers	16 905,00		21 095,00
6247	Transports collectifs	8 400,00	· .	17 480,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00		6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	28 000,00		30 000,00
6262	Frais de télécommunications	70 000,00		40 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00		1 250,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 865,00		6 795,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 2 2 2 3 2 3	46 640,00	46 640,00
6288	Autres services extérieurs	66 427,00	· ·	99 984,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	· ·	14 000,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00		5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00		2 500,00
6358	Autres droits	,	5 069,00	5 069,00
			-,	-,

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Art. 012	Charges de paragnal et frais assimilés	5 973 263,03	7 232 203,33	7 232 203,33
6218	Charges de personnel et frais assimilés Autres personnel extérieur	· · ·	, ,	·
6331	Versement de transport	112 974,63 54 739,45	66 795,86	66 795,86 78 060,95
6332	Cotisations versées au FNAL	· 1	78 060,95	·
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	14 400,06 46 780,70	19 616,79 63 944,59	19 616,79 63 944,59
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	8 641,26	11 787,15	11 787,15
64111	Rémunération principale	3 080 409,98	2 885 945,65	2 885 945,65
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de ré	124 009,03	163 767,69	163 767,69
64118	Autres indemnités	225 622,34	637 180,95	637 180,95
64131	Rémunération	474 840,98	985 636,58	985 636,58
64138	Autres indemnités	70 487,99	174 341,18	174 341,18
64168	Autres emplois d'insertion	22 382,62	8 991,00	8 991,00
6417	Rémunérations des apprentis	22 302,02	7 331,61	7 331,61
6451	Cotisations à l'URSSAF	553 517,63	7 551,61 755 576,63	755 576,63
6453	Cotisations aux caisses de retraite	753 241,81	939 007,14	939 007,14
6454	Cotisations aux ASSEDIC	33 953,69	53 340,80	53 340,80
6455	Cotisations pour assurance du personnel	300 000,00	280 000,00	280 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	82 260,86	19 518,76	19 518,76
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	02 200,00	36 000,00	36 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	17 360,00	17 360,00
6488	Autres charges	13 000,00	28 000,00	28 000,00
014	-	4 429 005 00		·
739211	Atténuations de produits Attributions de compensation	1 438 995,00	84 000,00	84 000,00
739211	Fonds de péréquation des ress comm et in	1 358 995,00 80 000,00	84 000,00	84 000,00
65	Autres charges de gestion courante		·	•
	, ,	450 496,00	464 166,32	464 166,32
6531	Indemnités	80 031,00	80 076,00	80 076,00
6533	Cotisations de retraite	5 395,00	5 387,76	5 387,76
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	4 694,00	4 702,56	4 702,56
6535 6541	Formation Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	3 000,00	3 000,00
1		00.500.00	1 000,00	1 000,00
65548 657362	Autres contributions CCAS	98 500,00	93 500,00	93 500,00
1	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	145 000,00	150 000,00	
6574	•	106 976,00	123 000,00	123 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	3 900,00	4 500 00	4 500 00
65888	Autres		1 500,00	1 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
	TION DES SERVICES 12 + 014 + 65	9 899 684,88	10 301 769,33	10 301 769,33
66	Charges financières (b)	187 631,39	155 048,85	155 048,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 631,39	157 711,84	157 711,84
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE		´	, i
	ICNE de l'exercice N	2 000,00	39 041,35	39 041,35
	CNE de l'exercice N-1		-41 704,34	-41 704,34
67	Charges exceptionnelles (c)	359 855,33	25 000,00	25 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	33 625,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	321 230,33	·	·
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES	DEPENSES REELLES	10 447 171,60	10 481 818,18	10 481 818,18
= a + b + c +		10 447 171,00	10 401 010,10	10 401 010,18
		L	!	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
023	Virement à la section d'investissement	485 289,64	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	359 151,90	359 223,82	359 223,82
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	359 151,90	359 223,82	359 223,82
	PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA INVESTISSEMENT	844 441,54	659 223,82	659 223,82
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES	DEPENSES D'ORDRE	844 441,54	659 223,82	659 223,82
_	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE 11 291 613,14 11 141 042,00			
				+
		F	RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
			=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 141 042,00	
Détail du calcul des ICNE au compte 66112				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	39 041,35
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-41 704,34
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 662,99

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-	Atténuations de charges	256 944,00	270 000,00	270 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	256 944,00	270 000,00	270 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	584 410,00	833 500,00	833 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70312	Redevances funéraires	900,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	5 000,00	102 000,00	102 000,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	32 410,00	32 000,00	32 000,00
70631	A caractère sportif	24 600,00	25 000,00	25 000,00
7066	Redevances&droits des services à caract	149 000,00	201 000,00	201 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	310 000,00	450 000,00	450 000,00
7081	Produits de serv.exploités dans l'intérêt du p	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70876	par le GFP de rattachement	40 000,00		
70878	par d'autres redevables	500,00	500,00	500,00
73	mpôts et taxes	6 433 375,00	6 712 254,00	6 712 254,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 426 808,00	5 462 217,00	5 462 217,00
73211	Attribution de compensation		158 606,00	158 606,00
73221	FNGIR	126 567,00	126 431,00	126 431,00
73222	Fonds de solidarité des communes d'Ile-d	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	155 000,00	155 000,00	155 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	25 000,00		
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	200 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations, subventions et participations	2 497 639,00	3 117 706,00	3 117 706,00
7411	Dotation forfaitaire	1 282 802,00	1 370 000,00	1 370 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	112 000,00	112 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation		40 000,00	40 000,00
744	FCTVA		7 000,00	7 000,00
74718	Autres	20 682,00		
7473	Départements	11 000,00	10 000,00	
l .	Autres organismes	444 000,00	· ·	
1	Dotation de compensation de la réforme de	66 551,00		
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	440 000,00	· ·	300 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	3 092,00		
1	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	127 112,00		138 155,00
	Autres attributions et participations	2 400,00		
	Autres produits de gestion courante	130 000,00	130 000,00	130 000,00
752	Revenus des immeubles	130 000,00	130 000,00	130 000,00
	FION DES SERVICES 0 + 73 + 74 + 75	9 902 368,00	11 063 460,00	11 063 460,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (·	·	·
		0.004.000.00	44 000 400 00	44.000.400.00
= a + b + c +	RECETTES REELLES d	9 904 368,00	11 068 460,00	11 068 460,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	112 718,50	72 582,00	72 582,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	68 000,00	68 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	12 718,50	4 582,00	4 582,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE	112 718,50	72 582,00	72 582,00

III - VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
_	ETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES + D'ORDRE	10 017 086,50	11 141 042,00	11 141 042,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 141 042,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	36 512,41	55 000,00	55 000,00
2031	Frais d'études	1 080,00	7 000,00	7 000,00
2051	Concessions et droits similaires	35 432,41	48 000,00	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	1 895 168,32	1 468 469,82	1 468 469,82
2111	Terrains nus	210 000,00		
2115	Terrains bâtis	604,34		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	800,00		
2128	Autres agencements et aménagements de t	90 150,00	60 000,00	60 000,00
21311	Hôtel de ville	568 064,40	250 000,00	250 000,00
21316	Equipements du cimetière	10 000,00	48 500,00	48 500,00
21318	Autres bâtiments publics		140 546,00	140 546,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	552 843,18	<i>'</i>	73 060,00
2138	Autres constructions		291 025,00	291 025,00
2151	Réseaux de voirie	604,00		
2152	Installations de voirie		5 000,00	5 000,00
21533	Réseaux câblés	38 138,20		
21534	Réseaux d'électrification	6 512,00	555.00	555.00
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	400 400 70	555,00	555,00
2182 2183	Matériel de transport Matériel de bureau et matériel informatique	139 489,76	· ·	27 450,00
2184	Mobilier	69 231,98 28 316,00	227 828,00 89 872,00	227 828,00 89 872,00
2185	Cheptel	20 310,00	4 500,00	4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	180 414,46		250 133,82
22		100 414,40	200 100,02	230 103,02
	Immobilisations reçues en affectation (040.040.75	0.500.00	0.500.00
23	Immobilisations en cours (hors opératio	243 213,75	8 500,00	8 500,00
2313	Constructions	232 606,75	0.500.00	0.500.00
2316	Restauration des collections et oeuvres d'	5 732,00	8 500,00	8 500,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cour	4 875,00		
Total des de	épenses d'équipement	2 174 894,48	1 531 969,82	1 531 969,82
10	Dotations, fonds divers et reserves	357 148,68		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	357 148,68		
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	550 000,00	535 600,00	535 600,00
1641	Emprunts en euros	549 000,00	535 600,00	535 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	700 000,00		
2764	Créances sur des particuliers et pers. droit p	700 000,00		
020	Dépenses imprévues			
Total des de	épenses financières	1 607 148,68	535 600,00	535 600,00
Total des de	épenses d'opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES	DEPENSES REELLES	3 782 043,16	2 067 569,82	2 067 569,82
040	Opération d'ordre transfert entre section	112 718,50	72 582,00	72 582,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
	Reprise sur autofinancement antérieur	12 718,50	4 582,00	4 582,00
13911	Etat et établissements nationaux	8 137,00		
13913	Départements	4 581,50	4 582,00	4 582,00
	Charges transférées	100 000,00	68 000,00	68 000,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	100 000,00	68 000,00	68 000,00
041	Opérations patrimoniales	14 675,50		
2313	Constructions	6 998,13		
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	7 677,37		
TOTAL D	ES DEPENSES D'ORDRE	127 394,00	72 582,00	72 582,00
-	EPENSES D'INVESTISSEMENT SES REELLES + D'ORDRE	3 909 437,16	2 140 151,82	2 140 151,82
		<u> </u>	<u>.</u>	+
		RE	STES A REALISER N-1	0,00
				+
	D 001 SOLE	DE D'EXECUTION NEGATIF RE	EPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 140 151,82

Libellé

Chap.

1

Art.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Pour mémoire

budget précédent

Propositions

nouvelles

Vote

010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	587 518,17	230 928,00	230 928,00
1321	Etats et établissements nationaux	126 275,00	,	
1322	Régions	120 21 0,00	75 000,00	75 000,00
1323	Départements	385 179,00	5 491,00	5 491,00
13251	GFP de rattachement	13 114,17	2 32 3,50	,
1341	Dotation d'équipement des territoires rurau	16 000,00	150 437,00	150 437,00
1348	Autres	46 950,00	·	
16	Emprunts et dettes assimilés	209 000,00	800 000,00	800 000,00
1641	Emprunts en euros	209 000,00	799 000,00	799 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des r	ecettes d'équipement (sauf 138)	796 518,17	1 030 928,00	1 030 928,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	598 505,54	100 000,00	100 000,00
10222	FCTVA	140 000,00	90 000,00	90 000,00
10226	Taxe d'aménagement	110 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	458 505,54		.0 000,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables	.00 000,0 .		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	700 000,00		
2764	Créances sur des particuliers et pers. droit p	700 000,00		
024	Produits des cessions d'immobilisation	700 000,00	350 000,00	350 000,00
	ecettes financières	1 998 505,54	450 000,00	450 000,00
Total des r	ecettes d'opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00
	S RECETTES REELLES	2 795 023,71	1 480 928,00	1 480 928,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	485 289,64	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	359 151,90	359 223,82	359 223,82
2802 28031	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	1 321,03	1 321,03	1 321,03
	Frais d'études	478,40	4.454.00	
2804132	Bâtiments et installations	1 151,90	1 151,90	1 151,90
280421	Biens mobiliers, matériel et études	49 400,00	2 000,00	2 000,00
28051	Concessions et droits similaires	11 872,98	19 034,81	19 034,81
28128	Autres agencements et aménagements de t	2 170,93	400 500 00	400 500 00
28135	Install.géné.,agencement,aménagements d Autres constructions	122 898,99	139 569,92	139 569,92
20120	IADDES COUSTIDOUS	736,00	736,00	736,00
	1	04.00		67 ()(
28152	Installations de voirie	61,00	61,00	
28152 281533	Installations de voirie Réseaux câblés	26 285,30	26 285,30	
28152 281533 281578	Installations de voirie Réseaux câblés Autre matériel et outillage de voirie	26 285,30 2 609,56	26 285,30	26 285,30
28152 281533 281578 28158	Installations de voirie Réseaux câblés Autre matériel et outillage de voirie Autres install., matériel et outillage techniqu	26 285,30 2 609,56 288,00	26 285,30 288,00	61,00 26 285,30 288,00
28138 28152 281533 281578 28158 28181 28182	Installations de voirie Réseaux câblés Autre matériel et outillage de voirie	26 285,30 2 609,56	26 285,30	26 285,30

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
28183	Matériel de bureau et informatique	18 516,87	29 981,35	29 981,35
28184	Mobilier	12 892,45	14 976,01	14 976,01
28188	Autres immobilisations corporelles	72 373,73	85 476,75	85 47 6,75
	PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA E FONCTIONNEMENT	844 441,54	659 223,82	659 223,82
041	Opérations patrimoniales	14 675,50		
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	14 675,50		
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE	859 117,04	659 223,82	659 223,82
	ETTES D'INVESTISSEMENT S REELLES + D'ORDRE	3 654 140,75	2 140 151,82	2 140 151,82
				+
		R	RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
	R 001 SO	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 140 151,			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remb	oursements 2017	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/2018
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant	_			_		
519 - Crédits de trésorerie (total)						

⁽¹⁾ Circulaire n°NOR: INTB8900071C du 22/02/1989;

⁽²⁾ Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

					unts et dettes à l'or		•							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo rtisse ment (7)	Possi bilité de rembour sement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
			(1)										partiel O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)		_												
Néant												ļ		
164 Emprunts auprès des établissements financie	ers (Total)				8 784 000,00									
1641 Emprunts en euros					8 784 000,00									
00000671206	CREDIT AGRICOLE			01/01/2016	900 000,00	V		2,15		EUR	Т	Р	N	A-1
01003-MIN204540EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/08/2004	700 000,00	F		4,33	4,33	EUR	А	Р	N	B-1
03001-0123726	CAISSE D'EPARGNE			25/01/2004	1 000 000,00	V		2,24	2,24	EUR	S	Р	N	A-1
04001-60116941657	CREDIT AGRICOLE			15/04/2005	600 000,00	F		4,61		EUR	А	Р	N	A-1
08001-60238187323	CREDIT AGRICOLE			07/11/2009	350 000,00	F		5,38	5,38	EUR	А	Р	N	A-1
09002-60255724474	CREDIT AGRICOLE			30/01/2010	670 000,00	F		4,24	4,24	EUR	Т	Р	N	A-1
10001-20092902	CREDIT MUTUEL			28/02/2011	500 000,00	F		3,15	3,15	EUR	Т	С	N	A-1
11001-1209421	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT			01/01/2013	400 000,00	F		4,51	4,51	EUR	А	Р	N	A-1
11002-60306772684	CREDIT AGRICOLE			19/03/2012	450 000,00	F		4,53	4,53	EUR	Т	С	N	A-1
1201-0000011542	CREDIT AGRICOLE			29/09/2012	700 000,00	F		4,50	4,50	EUR	Т	С	N	A-1
1301-MON281344EUR	LA BANQUE POSTALE			01/04/2014	900 000,00	F		3,27	3,27	EUR	Т	С	N	A-1
40361802	CREDIT MUTUEL	23/04/2014		31/07/2017	534 000,00	F		1,00	1,00	EUR	Т	С	N	A-1
9485150	CAISSE D'EPARGNE			15/04/2015	680 000,00	F		2,23	2,23	EUR	Т	Р	N	A-1
9683714	CAISSE EPARGNE	23/04/2014		15/05/2016	400 000,00	F		2,14	2,14	EUR	Т	С	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		•												
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions pa	rtic. (Total)	•	•	-										
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)	•	•	•	•										
1681 Autres emprunts														
TOTAL GENERAL					8 784 000,00									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau	Taux actuariel		Périodicité des rembour- sements (6)	d'amo rtisse ment (7)		Catégorie d'emprunt (8)	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

						Empru	unts et dette	s au 01/01/2018				
Nature	Cou	Montant	Catégorie	Capital	Durée		Taux d'int	érêt	Ar	nuité de l'exercic	е	ICNE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ver ture ? O/N (10)	couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)		rési- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				5 434 595,76					535 591,58	156 280,62		39 041,35
1641 Emprunts en euros				5 434 595,76					535 591,58	156 280,62		39 041,35
00000671206	N			826 355,22	17,99	V		2,15	38 023,79	17 461,45		4 190,20
01003-MIN204540EUR	N			64 228,30	0,00	F		4,33	64 228,30	2 819,71		
03001-0123726	N			300 000,00	5,99	V		2,24	50 000,00			1 001,28
04001-60116941657	N			270 791,45	6,99	F		4,61	33 655,37	12 483,49		7 743,48
08001-60238187323	N			173 461,78	5,99	F		5,38	25 259,19	9 332,24		1 173,85
09002-60255724474	N			365 348,76	6,99	F		4,24	45 826,24	14 768,56		2 257,96
10001-20092902	N			266 666,76	7,99	F		3,15	33 333,32	8 006,26		639,13
11001-1209421	N			294 771,06	9,99	F		4,51	23 976,95	13 294,18		12 178,89
11002-60306772684	N			270 000,00	8,99	F		4,53	30 000,00	11 721,38		332,20
1201-0000011542	N			443 333,26	9,74	F		4,50	46 666,68	19 162,47		49,58
1301-MON281344EUR	N			675 000,00	10,99	F		3,27	60 000,00	21 336,76		5 082,25
40361802	N			516 200,00	14,00	F		1,00	35 600,00	5 028,50		801,00
9485150	N			603 439,17	16,99	F		2,23	29 021,74	13 215,12		2 668,65
9683714	N			365 000,00	18,12	F		2,14	20 000,00	7 650,50		922,88
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts												
TOTAL GENERAL				5 434 595,76					535 591,58	156 280,62		39 041,35

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/2018												
Nature	Cou	Montant	Catégorie	Capital	Durée		Taux d'int	érêt	A	nnuité de l'exercio	e	ICNE		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ver ture ? O/N (10)	couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	restant dû au 01/01/2018	rési- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	de l'exercice		

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
01003-MIN204540EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	700 000,00	64 228,30	1	15,00						4,33	2 819,71		1,18
TOTAL (B)		700 000,00	64 228,30									2 819,71		1,18
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		700 000,00	64 228,30									2 819,71		1,18

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	dices s-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange	Nb produits	14					
de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux	% de l'encours	97,89 %	%	%	%	%	%
variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	5 828 816,78					
	Nb prod.	1					
(B) Barrière simple.	% enc.	2,11 %	%	%	%	%	%
Pas d'effet de levier	Mtt €	125 397,99					
	Nb prod.						
(C) Option d'échange (swaption)	% enc.	%	%	%	%	%	%
(Swaption)	Mtt €						
(D) Multiplicateur	Nb prod.						
jusqu'à 3; multiplicateur	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu'à 5 capé	Mtt €						
	Nb prod.						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu a J	Mtt €						
	Nb prod.						
(F) Autres types de structures	% enc.	%	%	%	%	%	%
Siructures	Mtt €						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mo profil d'amor l'empr	tissement de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018
	Année	Profil				
Totaux des emprunts autres que ceu	x contractés pa	r des collecti	vités ou des EP (hors logements soc	iaux)	27 743 544,13	23 306 257,62
COOPERATION ET FAMIL	1993	Р	RÉALISATION ALLÉE SYLVESTRE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	4 195 758,15	1 929 256,80
COOPERATION ET FAMIL	2001	Р	1058786	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 031 910,02	251 246,37
COOPERATION ET FAMIL	2001	Р	0934408	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	13 567,96	4 253,13
COOPERATION ET FAMIL	2003	Р	1025063	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	433 163,00	358 987,56
COOPERATION ET FAMIL	2003	Р	1025064	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 782 366,00	1 284 083,53
SAHLMAP	2008	Р	garantie daudet opievoy	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 527 123,00	1 281 001,93
SAHLMAP	2010	Р	REHABILITATION PARC MUNICIPA	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	2 672 848,00	2 259 645,38
COOPERATION ET FAMIL	2010	Р	OPERATION COTE DU PAVILLON A	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 686 376,00	1 647 274,76
COOPERATION ET FAMIL	2010	Р	COTE DU PAVILLON CONSTRUCTI	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	6 490 017,00	6 490 017,00
COOPERATION ET FAMIL	2010	Р	OPERATION GAMBETTA CONSTRU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	5 484 041,00	5 484 041,00
COOPERATION ET FAMIL	2010	Р	OPERATION GAMBETTA ACQUISI	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 264 309,00	1 210 451,78
COOPERATION ET FAMIL	2015	Р	RENOVATION CHAUFFERIE PAR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 162 065,00	1 105 998,38
Totaux généraux	•	•	•		27 743 544,13	23 306 257,62

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	ments (2)	Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	en Intérêts (8)	en Capital
										590 835,17	485 232,30
9	Annuelle	F			F		5,80	A-1		113 451,02	172 814,52
2	Annuelle	F		3,14	F		3,00	A-1		7 642,08	58 318,37
2	Annuelle	С		4,20	С		4,20	A-1		178,63	870,82
36	Annuelle	F		3,05	F		3,05	A-1		10 949,12	6 748,56
21	Annuelle	F		3,25	F		3,25	A-1		41 732,71	43 937,38
20	Annuelle	С		5,00	С		5,00	A-1		64 050,10	34 728,88
14	Mensuelle	С			С		22,20	A-1		40 836,84	114 514,89
44	Mensuelle	С			С		22,20	A-1		30 368,96	12 574,67
34	Annuelle	С			С		1,85	A-1		120 065,31	0,00
34	Annuelle	С			С		2,25	A-1		123 390,92	0,00
44	Mensuelle	С			С		27,00	A-1		27 109,50	12 269,71
33	Annuelle	F		1,00	F		1,00	A-1		11 059,98	28 454,50
										590 835,17	485 232,30

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des rempboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions Objet Nom de l'organisme		Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
	<u> </u>	INVESTIS	SSEMENT	-	
204132	Bâtiments et installations				17 278,50
	REAMENAGEMENT RD14 PROG 2015		CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES	Collectivité territ	17 278,5
		FONCTION	NNEMENT		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				75 475,94
	subvention 2017		ACADEMIE KARATE DO	Association	900,00
	Subvention 2017		ACAM ASS COMMERCANTS MEULAN	Association	1 000,0
	subvention 2017		ACM ATHLETIC CLUB MEULAN	Association	3 000,0
	Suvention 2017		AGHYN	Association	300,00
	subvention 2017		AMIS DE THUN	Association	150,0
	subvention 2017		AMMH	Association	4 000,0
	subvention 2017		ASS ENSEMBLE	Association	150,0
	subvention 2017		ASSOCIATION MEULANAISE D'ALPHABETISA	Association	400,0
	Subvention 2017		BOBINES ET BAMBINS	Association	700,0
	subvention 2017		CDU-RDS	Société	150,0
	subvention 2017		CEMIF	Association	150,0
	Subvention 2017		CERCLE NAGEURS MEULANAIS	Association	800,00
	subvention 2017		CLC	Association	3 000,0
	subvention 2017		CLUB NEO-MEULANAIS SPORT	Association	4 000,0
	subvention 2017		COLLEGE ET ECOLE MERCIER	Collectivité territ	32 840,9
	subvention 2016		COMITE DE JUMELAGE	Association	0,0
	subvention 2017		COMPAGNIE D'ARC DE MEULAN	Association	800,00
	subvention 2017		CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	1 900,0
	subvention 2017		DETENTE LOISIRS SENIORS	Association	800,00
	subvention 2017		DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	400,0
	subvention 2017		ECHOS DE MEULAN	Association	200,0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	subvention 2017		FNACA	Société	600,00
	subvention 2016		GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MEULAN EN	Association	0,00
	subvention 2016		HAMECON MEULANAIS	Association	0,00
	subvention 2016		IDFM ILE DE FRANCE MEDIATION	Association	0,00
	subvention 2017		JARDINS D'ORZEAU	Association	300,00
	subvention 2017		LA MEULANAISE	Association	2 500,00
	subvention 2016		LES P'TITES PATTES	Association	0,00
	subvention 2017		LES TRAINE SAVATES	Association	150,00
	subvention 2017		MEULAN VEXIN SEINE ATHLETISME	Association	995,00
	subvention 2017		PLOMBEE MEULANAISE	Association	1 500,00
	subvention 2017		PREVENTION ROUTIERE	Association	140,00
	subvention 2017		SECOURS CATHOLIQUE	Association	1 900,00
	subvention 2017		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	1 900,00
	subvention 2017		SOUVENIR FRANCAIS	Association	150,00
	subvention 2017		TEMPO HARMONIE	Association	4 500,00
	subvention 2016		TENNIS CLUB DE MEULAN	Association	0,00
	subvention 2016		UFC QUE CHOISIR	Association	0,00
	subvention 2017		UNC	Association	800,00
	subvention 2017		UTT UNION TENNIS TABLE	Association	800,00
	subvention 2017		VEXIN SEINE LUTTE ASSOCIATION	Association	1 100,00
	Subvention 2017		WILL' SPORTS	Association	2 500,00
	subvention 2016		YOGA CLUB	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	В3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)		
AP-2014-2	121 156,00		121 156,00		60 578,00	60 578,00			
AP-2017-1	597 000,00		597 000,00		497 000,00	100 000,00			

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE			Montant des CP					
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)		
NEANT									

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :	:		
		Reste à employer au 01/01/2018 :	
		Recettes	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
	-	Total Recettes :	
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
		Total Dépenses :	
		Reste à employer au 31/12/2018 :	

TOTAL Reste à employer au 01/01/2018 :					
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/2018 :					

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			FS POURVUS SUR EM GETAIRES EN ETPT (
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SANS FILIÈRE		19,00		19,00		18,00	18,00
ASSISTANTE MATERNELLE		19,00		19,00		18,00	18,00
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
DIR. GEN. SERV. 2000 A 10000 H (AV. JANV. 2017	А	1,00		1,00	1,00		1,00
ADMINISTRATIVE		32,00	3,00	35,00	27,60	5,00	32,60
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	9,00	3,00	12,00	11,60		11,60
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. JANV. 2	С	2,00		2,00		2,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	С	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	С	6,00		6,00	6,00		6,00
ATTACHE PRINCIPAL	А	1,00		1,00			
ATTACHE TERRITORIAL	А	2,00		2,00	2,00		2,00
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	А	3,00		3,00		2,00	2,00
REDACTEUR	В	3,00		3,00	2,00	1,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	В	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	В	4,00		4,00	4,00		4,00
TECHNIQUE		80,00	9,00	89,00	79,37	1,00	80,37
ADJOINT TECHNIQUE	С	54,00	9,00	63,00	56,37		56,37
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	С	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	11,00		11,00	11,00		11,00
AGENT DE MAITRISE	С	2,00		2,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	6,00		6,00	6,00		6,00
INGENIEUR (AV. JANV. 2017)	Α	1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNICIEN	В	2,00		2,00	2,00		2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	В	2,00		2,00	1,00		1,00
SOCIAL		16,00		16,00	13,00	1,00	14,00
AGENT SOCIAL	С	2,00		2,00	2,00		2,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	С	4,00		4,00	4,00		4,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS (AV. JANV. 2016)	В	7,00		7,00	4,00	1,00	5,00

IV - ANNEXES							
A	C 1						
EDUCATEUR PRINC. JEUNES ENFANTS (AV. JA	В	3,00		3,00	3,00		3,00
MÉDICO-SOCIAL		12,00	2,00	14,00	10,00		10,00
AUXI PUERICULTURE PR. 2EME CL. (AV. FÉV. 20	С	9,00		9,00	8,00		8,00
INFIRMIER EN SOINS GEN HORS CLASSE	A	1,00		1,00	1,00		1,00
MEDECIN DE 2EME CLASSE	A		1,00	1,00			
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	A		1,00	1,00			
PUERICULTRICE CL SUP (ACTIVE) (AV. JANV. 20	Α	2,00		2,00	1,00		1,00
SPORTIF		1,00		1,00	1,00		1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	В	1,00		1,00	1,00		1,00
ANIMATION		8,00		8,00	6,00	1,00	7,00
ADJOINT D'ANIMATION	С	5,00		5,00	5,00		5,00
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL. (AV. JANV. 201	С	2,00		2,00		1,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	В	1,00		1,00	1,00		1,00
CULTUREL		4,00		4,00	3,00	1,00	4,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	С	2,00		2,00	2,00		2,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2	В	1,00		1,00		1,00	1,00
PROFESSEUR ENS ART HORS CLASSE (AV. JAN	A	1,00		1,00	1,00		1,00
POLICE MUNICIPALE		7,00		7,00	5,00		5,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (AV. JANV. 2017)	С	2,00		2,00	1,00		1,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	В	1,00		1,00	1,00		1,00

4,00

179,00

14.00

4,00

193.00

3,00

144.97

27.00

3,00

171,97

NEANT

EMPLOIS NON CITES (5)

TOTAL GENERAL (sauf a)

GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

С

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
01/01/2018			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)							
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. JANV. 2	С	ADM			3-2	CDD	
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL. (AV. JANV. 201	С	ANIM			3-2	CDD	
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH			3-2	CDD	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2	В	CULT			3-2	CDD	
ASSISTANTE MATERNELLE		OTR			А	CDI	
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	А	ADM			3-4	CDI	
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	А	ADM			3-2	CDD	
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS (AV. JANV. 2016)	В	S			3-2	CDD	
INGENIEUR (AV. JANV. 2017)	А	TECH			3-2	CDD	
MEDECIN DE 2EME CLASSE	А	MS			3-2	CDD	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	А	MS			3-2	CDD	
REDACTEUR	В	ADM			3-2	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
COLLABORATEUR DE CABINET		ADM			110	CDD	
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C
(2) SECTEUR ADM: Administratif
TECH: Technique

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social MT : Médico-technique

SP : Sportif CULT : Culturel ANIM : Animation PM : Police

OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/09/2016	SOMAREP	SEM	Entreprises	
01/07/2015	SFDE	SA	Entreprises	
01/09/2017	IFAC		Association	
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
//	COOPERATION ET FAMIL	SA HLM	Entreprises	18 955 444,28
//	SAHLMAP	SA HLM	Entreprises	3 684 935,68
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 011 289,43	2 140 151,82	2 140 151,82	
RECETTES	4 011 289,43	2 140 151,82	2 140 151,82	
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 291 613,14	11 141 042,00	11 141 042,00	
RECETTES	11 291 613,14	11 141 042,00	11 141 042,00	

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	4 011 289,43	2 140 151,82	2 140 151,82
RECETTES	4 011 289,43	2 140 151,82	2 140 151,82
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	11 291 613,14	11 141 042,00	11 141 042,00
RECETTES	11 291 613,14	11 141 042,00	11 141 042,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	15 302 902,57	13 281 193,82	13 281 193,82
TOTAL GENERAL DES RECETTES	15 302 902,57	13 281 193,82	13 281 193,82

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2017 (%)
Taxe d'habitation		-100,000 %	18,160 %	0,000 %		-100,000 %
TFPB		-100,000 %	24,030 %	0,000 %		-100,000 %
TFPNB		-100,000 %	75,230 %	0,000 %		-100,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		-100,000 %				-100,000 %